

Profil des prestataires de l'assistance-emploi MRC de Champlain

Évolution du profil des prestataires sans contraintes
à l'emploi sous l'effet de la baisse du chômage

Août 2002

Recherche et rédaction

Régis Martel, économiste

Analyse du marché du travail du Grand Longueuil

Emploi-Québec de la Montérégie

1, place du Commerce, bureau 200

Brossard (Québec) J4W 2Z7

Téléphone : (450) 672-1335, poste 290

Télécopieur : (450) 672-4667

Secrétariat

Claudette Martel

Mise en page

Julie Piette

Publication disponible sur le site Internet : <http://emploiuebec.net/francais/imt>

Dépôt légal : troisième trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-38806-2

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	V
Avant-propos	VII
Les prestataires de l'assistance-emploi dans la population adulte de 15 à 64 ans	1
Caractéristiques des prestataires adultes selon les contraintes	2
Évolution du nombre de prestataires sans contraintes à l'emploi	3
Évolution selon le groupe d'âge	5
Évolution selon le sexe	5
Évolution selon la scolarité	7
Évolution selon le type de ménage	9
Évolution selon la durée de présence à l'assistance-emploi	10
Les prestataires selon le genre de compétences	12
Les prestataires selon le niveau de compétence	15
La concentration des prestataires dans un nombre restreint de professions	18
Dynamique des clientèles à risque de séjour prolongé à l'assistance-emploi	20
Glossaire	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Prestataires adultes et population des 15 à 64 ans, CLE de la MRC de Champlain, Montérégie et ensemble du Québec	1
Tableau 2	Classification des prestataires adultes, ensemble des CLE de la Montérégie, MRC de Champlain, Montérégie et ensemble du Québec, mars 2002	2
Tableau 3	Prestataires sans contraintes 2000-2001 et évolution selon le groupe d'âge	5
Tableau 4	Prestataires sans contraintes 2000-2001 selon le sexe	6
Tableau 5	Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon la scolarité ..	8
Tableau 6	Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le type de ménage	10
Tableau 7	Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon la durée de présence à l'assistance-emploi	12
Tableau 8	Concentration des prestataires sans contraintes dans les principales professions, décembre 2001	18

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1	Taux de prestations dans la population des 15 à 64 ans	1
Schéma 2	Répartition des prestataires adultes selon les types de contraintes, mars 2002	3
Schéma 3	Évolution du nombre d'adultes prestataires sans contraintes à l'emploi août 1999 - décembre 2001	4
Schéma 4	Comparaison de la répartition par CLE des prestataires sans contraintes à l'emploi avec la population des 15 à 64 ans, décembre 2001	4
Schéma 5	Répartition des prestataires sans contraintes selon la scolarité, décembre 2001	7
Schéma 6	Répartition des prestataires sans contraintes selon le type de ménage, décembre 2001	9
Schéma 7	Répartition des prestataires sans contraintes selon la durée cumulative de présence à l'assistance-emploi, décembre 2001	11
Schéma 8	Répartition des prestataires sans contraintes selon le genre de compétences, décembre 2001	13
Schéma 9	Répartition de la demande de main-d'œuvre selon le genre de compétences, décembre 2001	14
Schéma 10	Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le genre de compétences	15
Schéma 11	Répartition des prestataires sans contraintes selon le niveau de compétence, décembre 2001	16
Schéma 12	Répartition de la demande de main-d'œuvre selon le niveau de compétence, décembre 2001	16
Schéma 13	Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le niveau de compétence	17
Schéma 14	Taux de sortie des prestataires de l'assistance-emploi selon le type de ménage	21

POINTS SAILLANTS

Près de 30 % des prestataires de l'assistance-emploi de la région vivent dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain, alors que celle-ci ne représente que 24 % de la population de la Montérégie.

Le taux de prestations dans la population est deux fois plus élevé dans l'arrondissement de Longueuil (10,6 %) que dans l'ensemble de la Montérégie (5,9 %).

Parmi les 15 659 prestataires de l'assistance-emploi de la MRC de Champlain, 6 713 adultes, soit 42,9 %, sont classés sans contraintes. Ces prestataires sont considérés comme des chômeurs du point de vue du marché du travail.

La proportion de prestataires classés sans contraintes est sensiblement la même pour l'ensemble des centres locaux d'emploi (CLE) de la MRC de Champlain.

Entre août 1999 et décembre 2001, le nombre d'adultes prestataires sans contraintes a diminué de 20,7 % (2 198) dans la MRC de Champlain, comparativement à 19,5 % dans l'ensemble de la Montérégie. Ce sont les CLE où il y a le moins grand nombre de prestataires qui ont connu les plus fortes diminutions (Brossard et Saint-Hubert).

Les prestataires de 45 ans et plus sortent plus vite du Programme d'assistance-emploi en raison du vieillissement de la population, mais le nombre de 15 à 29 ans a diminué plus rapidement dans la MRC de Champlain qu'ailleurs en Montérégie.

Les femmes prestataires sans contraintes (45 % de l'ensemble des prestataires sans contraintes) sont moins nombreuses que les hommes. Elles quittent aussi plus rapidement l'aide de dernier recours que les hommes.

Il y a plus d'hommes que de femmes ayant fait des études collégiales ou universitaires qui sont prestataires de l'assistance-emploi. C'est chez les personnes les plus scolarisées qu'on enregistre les meilleurs pourcentages de sortie de l'aide de dernier recours, notamment les femmes ayant fait des études collégiales et les hommes ayant fait des études universitaires.

Les prestataires de l'assistance-emploi sont en majorité des personnes seules (40 % femmes et 70 % hommes) puis suivent les chefs de famille monoparentale (31 % à 39 % selon les CLE) et les couples avec enfants (18 % à 25 % selon les CLE). Ce sont toutefois les femmes dans les couples sans enfants qui quittent le plus rapidement l'aide de dernier recours. Les femmes chefs de famille monoparentale présentent la plus forte dépendance, leur groupe ayant progressé de 50 % au cours de la dernière année.

Parce que les femmes prestataires sont en moyenne plus âgées que les hommes, elles sont aussi plus nombreuses à recevoir de l'assistance-emploi depuis plus de dix ans. Cependant, ces écarts sont atténués par le niveau de formation des prestataires. En clair, plus les caractéristiques socioprofessionnelles des individus sont élevées moins les caractéristiques sociodémographiques jouent.

Ce sont les prestataires ayant cumulé entre 12 et 119 mois à l'aide de dernier recours qui présentent les meilleurs pourcentages de sortie. Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'amélioration du marché du travail donne peu de résultats quant à la diminution de la clientèle de courte durée.

La répartition des prestataires de l'assistance-emploi selon le genre de compétences est assimilable à celle des personnes sur le marché du travail. Pire encore, de nombreux prestataires sont dans des métiers fortement en demande. Ce ne sont cependant pas les prestataires assimilés aux groupes professionnels en demande qui ont connu les meilleurs taux de sortie.

Les prestataires ne sont pas suffisamment qualifiés pour occuper les emplois correspondant à leur profil professionnel. Leurs compétences professionnelles sont inférieures à celles de la moyenne des personnes sur le marché du travail.

Les prestataires de l'assistance-emploi sont, à l'instar des prestataires de l'assurance-emploi, concentrés dans un nombre limité de professions exigeant des compétences de niveaux élémentaire et intermédiaire.

Les familles monoparentales connaissent la plus forte chronicité à l'égard de l'assistance-emploi. En fait, l'étude de Bane et Ellwood (*Welfare Realities*, Cambridge, MA: Harvard, 1994) a montré que le mariage est la principale raison expliquant la sortie des chefs de famille monoparentale du Programme d'assistance-emploi. Bref, il semble qu'un bon nombre d'entre elles ne parviennent pas à atteindre l'autonomie financière.

AVANT-PROPOS

Quand il y a des hommes et des femmes sans travail, les produits qu'ils ne fabriquent pas ne manquent à personne. Toutefois, les chômeuses et les chômeurs ont besoin du revenu qu'ils ne peuvent plus gagner.

La mission d'Emploi-Québec consiste donc à favoriser l'embauche de la main-d'œuvre disponible, à améliorer sa formation et ses compétences et à influencer la demande de main-d'œuvre de façon à favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Pour mener à bien sa mission, Emploi-Québec doit donc mettre en place des politiques et des programmes visant à favoriser cet équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Parmi ces politiques, certaines sont destinées aux prestataires de l'assistance-emploi, d'où la nécessité de bien connaître les caractéristiques sociodéscriptives de cette clientèle, afin d'être en mesure de lui offrir le meilleur service au meilleur coût possible.

La présente étude vise donc à dénombrer et caractériser les prestataires de l'assistance-emploi de la MRC de Champlain sous divers angles sociodémographiques et socioprofessionnels. Ces caractéristiques sont utiles pour déterminer quels sont les prestataires associés à des métiers où il y a risque de chômage de longue durée et ceux qui ont un métier où il y a de l'emploi. Elles permettront aussi de mieux planifier nos besoins en mesures et services destinés à cette clientèle.

Les caractéristiques étudiées sont : le dénombrement et la modification au fil des ans du profil des prestataires adultes, l'évolution selon le groupe d'âge, le sexe, la scolarité, le type de ménage, le temps passé à l'aide de dernier recours ainsi que l'évolution du type et du niveau de compétences des prestataires. Finalement, nous jetterons un regard sur la concentration des prestataires dans certains métiers nécessitant peu ou pas de compétences professionnelles.

Les données utilisées pour cette étude sont pour la plupart extraites du fichier administratif du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Elles portaient sur la période s'étendant d'août 1999 à décembre 2001.

Les autres données utilisées proviennent du recensement de 1996 réalisé par Statistique Canada.

Bonne lecture!

Les prestataires de l'assistance-emploi dans la population adulte de 15 à 64 ans

En mars 2002, on dénombrait 15 659 prestataires adultes (18 ans et plus) dans la MRC de Champlain, ce qui correspond à un taux de prestations de 7,0 %. Ce pourcentage est plus élevé que celui de l'ensemble de la Montérégie, mais est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Les données indiquent également que les prestataires sont nettement plus nombreux dans la MRC de Champlain, notamment dans l'arrondissement de Longueuil. Concrètement, deux prestataires sur trois vivent dans cet arrondissement. À l'opposé, le territoire du CLE de Brossard paraissait nettement moins touché : les prestataires y sont en effet proportionnellement deux fois moins nombreux que dans l'ensemble du Québec.

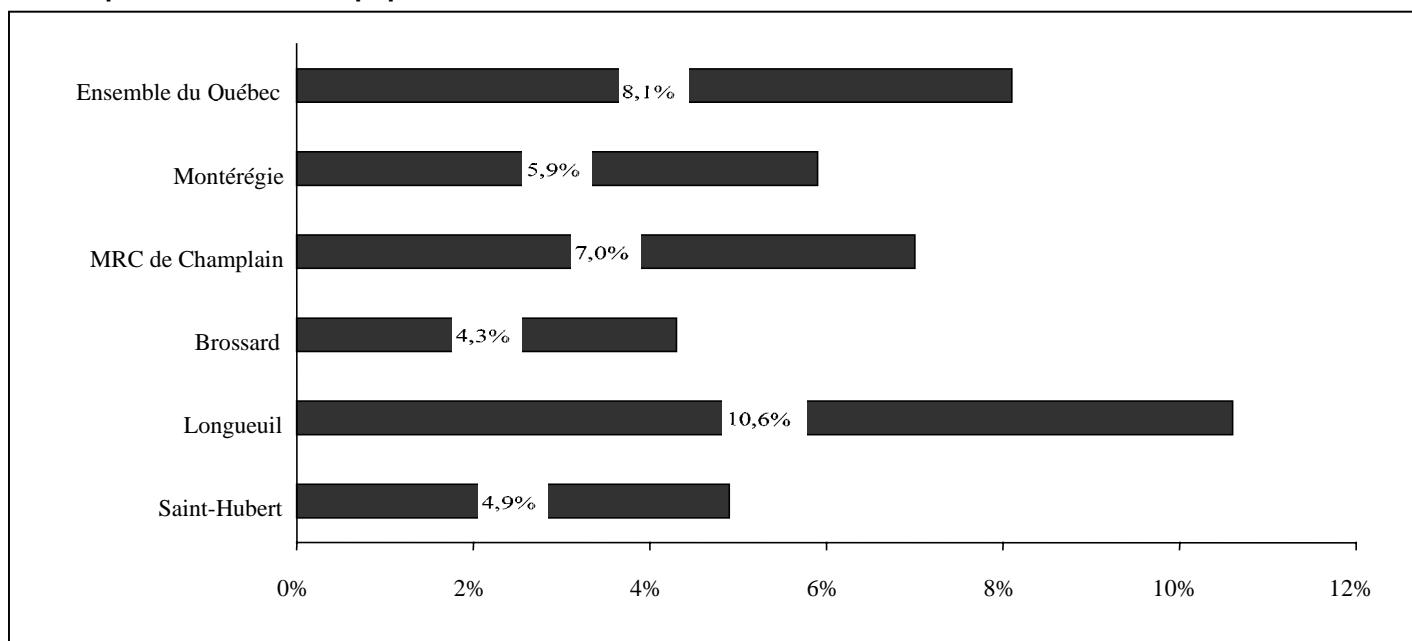
Tableau 1
Prestataires adultes et population des 15 à 64 ans
CLE de la MRC de Champlain, Montérégie et ensemble du Québec

	Population adulte (15-64) Recensement 1996	Prestataires adultes Mars 2002	Taux de prestations ¹ %
Saint-Hubert	54 700	2 688	4,9
Longueuil	91 300	9 638	10,6
Brossard	77 560	3 333	4,3
MRC de Champlain	223 560	15 659	7,0
Montérégie	866 970	51 148	5,9
Ensemble du Québec	4 905 900	396 070	8,1

¹ Taux de prestations : Nombre de prestataires adultes divisé par le nombre d'adultes dans la population.

Manifestement, les prestataires vont vivre là où le logement social, le transport en commun, les services sociaux et communautaires sont le mieux organisés, soit dans l'arrondissement de Longueuil.

Schéma 1
Taux de prestations dans la population des 15 à 64 ans



Caractéristiques des prestataires adultes selon les contraintes

Parmi les 15 659 prestataires adultes de la MRC de Champlain, on dénombrait 6 713 adultes classés sans contraintes au travail, soit 42,9 % de l'ensemble des prestataires adultes. Concrètement, cela veut dire que près d'une personne prestataire sur deux est en fait un chômeur de longue durée. C'est donc à cette catégorie de prestataires que nous allons nous intéresser dans ce document.

Pour le reste, 4 243 (27,1 %) sont classés avec contraintes temporaires et 4 703 (30,0 %) sont classés avec contraintes sévères. Mentionnons que parmi les prestataires classés avec contraintes temporaires, la maladie ou la garde des enfants sont souvent les motifs invoqués.

Après les territoires des CLE de Sorel, de Valleyfield et du Haut-Saint-Laurent, c'est la MRC de Champlain qui, en Montérégie, affiche la pire situation en ce qui a trait au chômage déguisé (prestataires d'assistance-emploi sans contraintes).

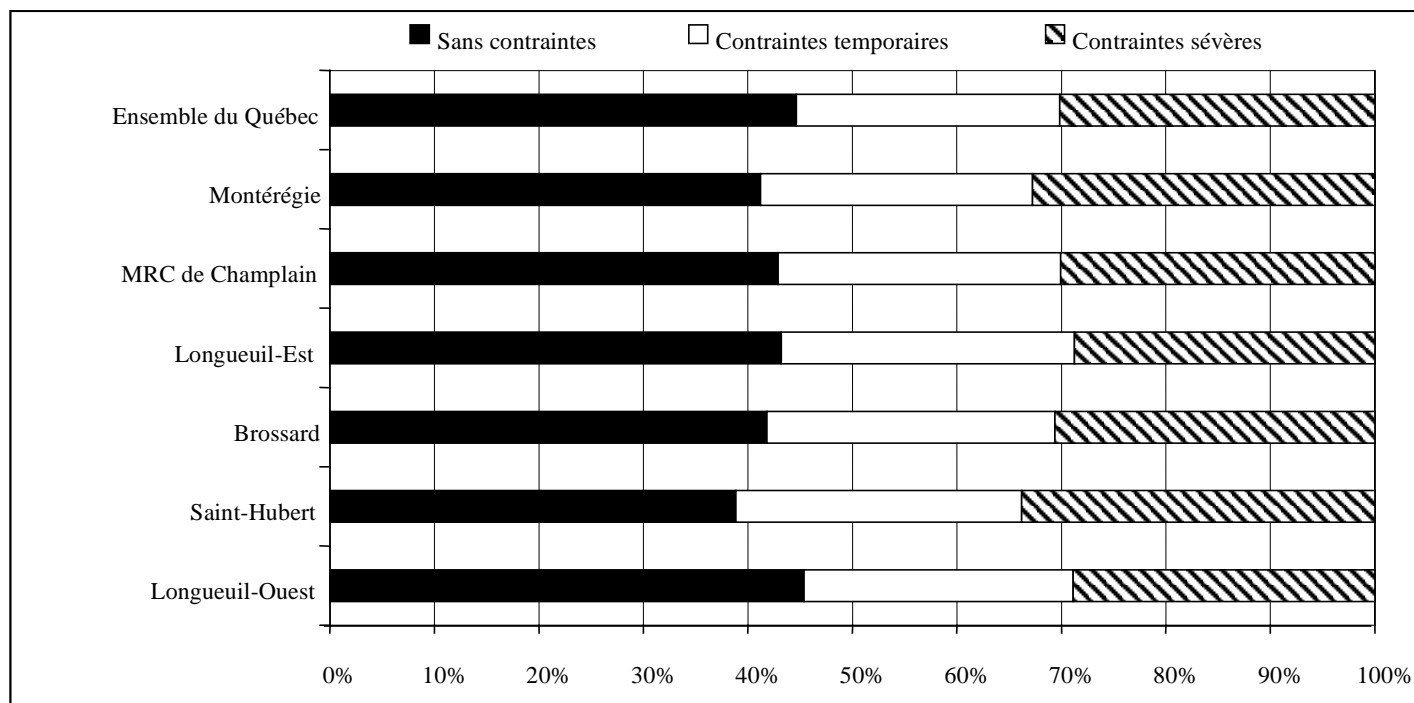
Tableau 2
Classification des prestataires adultes
Ensemble des CLE de la Montérégie, MRC de Champlain, Montérégie et ensemble du Québec
Mars 2002

	Sans contraintes		Contraintes temporaires		Contraintes sévères		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Vaudreuil-Soulanges	673	35,1	490	25,6	754	39,3	1 917
La Haute-Yamaska	1 544	39,3	943	24,0	1 442	36,7	3 929
Châteauguay	723	39,9	480	26,5	611	33,7	1 814
Saint-Hyacinthe	1 523	40,6	934	24,9	1 296	34,5	3 753
Le Haut-Richelieu	2 020	40,2	1 255	25,0	1 752	34,9	5 027
Sorel	1 805	47,0	934	24,3	1 099	28,6	3 838
Valleyfield	1 759	44,5	1 012	25,6	1 183	29,9	3 954
Brome-Missisquoi	713	35,2	517	25,5	797	39,3	2 027
Longueuil-Ouest	2 332	45,4	1 325	25,8	1 483	28,9	5 140
Saint-Hubert	1 044	38,8	736	27,4	908	33,8	2 688
Acton Vale	348	41,0	252	29,7	248	29,2	848
La Vallée-du-Richelieu	803	36,3	584	26,4	825	37,3	2 212
Boucherville	393	36,1	281	25,8	416	38,2	1 090
Contrecoeur	131	40,7	86	26,7	105	32,6	322
Marieville	353	37,5	297	31,6	291	30,9	941
Saint-Constant	683	40,0	462	27,1	561	32,9	1 706
Saint-Rémi	328	40,5	211	26,0	271	33,5	810
Le Haut-Saint-Laurent	565	43,8	341	26,4	384	29,8	1 290
Brossard	1 394	41,8	919	27,6	1 020	30,6	3 333
Longueuil-Est	1 943	43,2	1 263	28,1	1 292	28,7	4 498
MRC de Champlain	6 713	42,9	4 243	27,1	4 703	30,0	15 659
Montérégie	21 085	41,2	13 324	26,0	16 739	32,7	51 148
Ensemble du Québec	176 881	44,7	99 885	25,2	119 304	30,1	396 070

Comme on peut le constater à la lumière du schéma suivant, la proportion de prestataires classés sans contraintes est sensiblement la même pour l'ensemble des CLE de la MRC.

Précisons toutefois que c'est à Longueuil-Ouest qu'on trouve le plus haut taux de prestataires sans contraintes et, étonnamment, c'est à Saint-Hubert que l'on trouve le plus faible.

Schéma 2
Répartition des prestataires adultes selon les types de contraintes
Mars 2002



Évolution du nombre de prestataires sans contraintes à l'emploi

Entre août 1999 et décembre 2001, le nombre d'adultes prestataires sans contraintes a diminué de 20,7 % (2 198) dans la MRC de Champlain, comparativement à 19,5 % (6 679) dans l'ensemble de la Montérégie.

La diminution du nombre de prestataires dans la MRC de Champlain compte pour 33 % de la diminution du nombre total de prestataires dans la région, alors que la MRC ne représente que 24 % de la population. Il est donc permis de penser que les conditions du marché du travail ont été plus favorables dans Champlain qu'ailleurs en Montérégie.

Ce sont les CLE où il y a le plus petit nombre de prestataires, soit Saint-Hubert et Brossard, où on a enregistré les plus fortes diminutions relatives. On constate que les CLE de Longueuil-Est et de Longueuil-Ouest réussissent plus difficilement à réduire le nombre de prestataires sur leur territoire.

Schéma 3

**Évolution du nombre d'adultes prestataires sans contraintes à l'emploi
Août 1999 - décembre 2001**

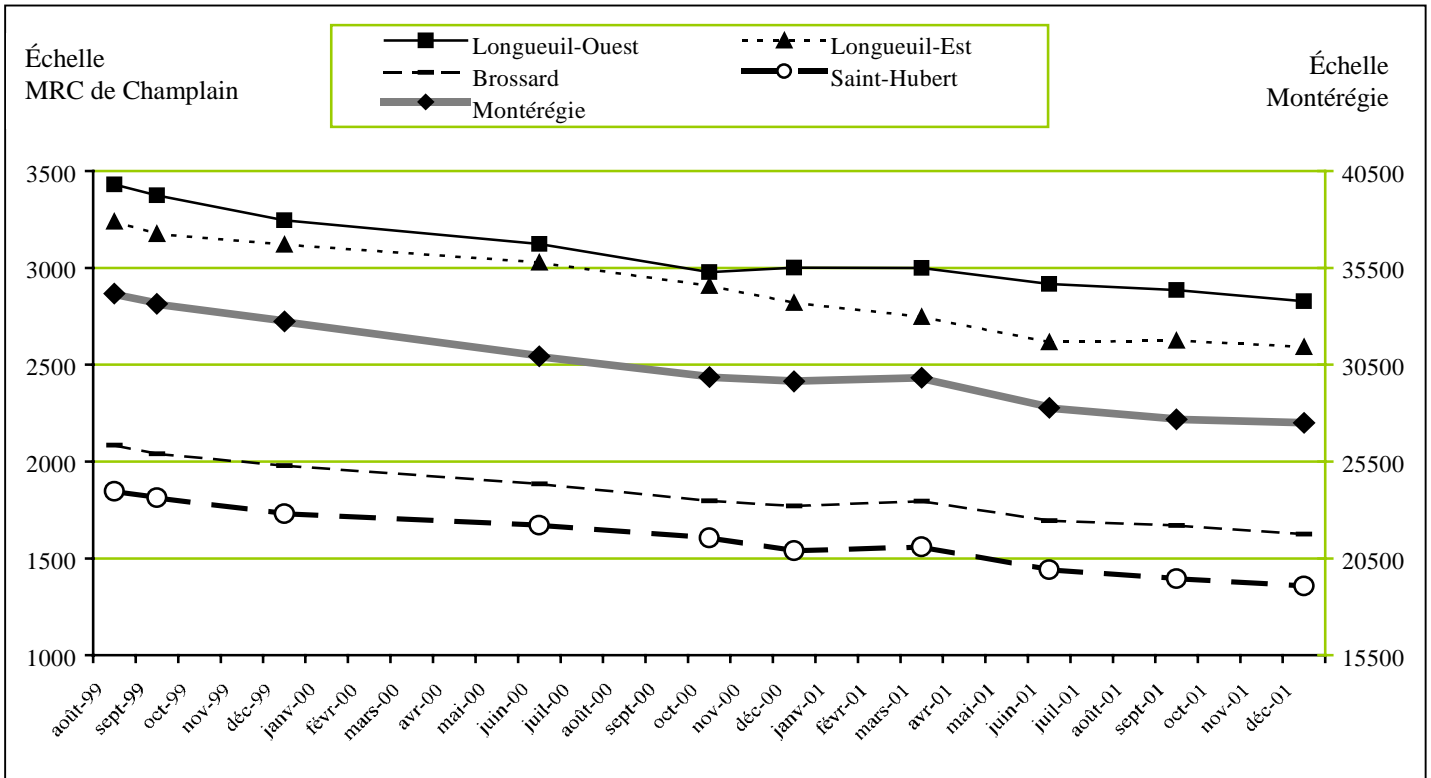
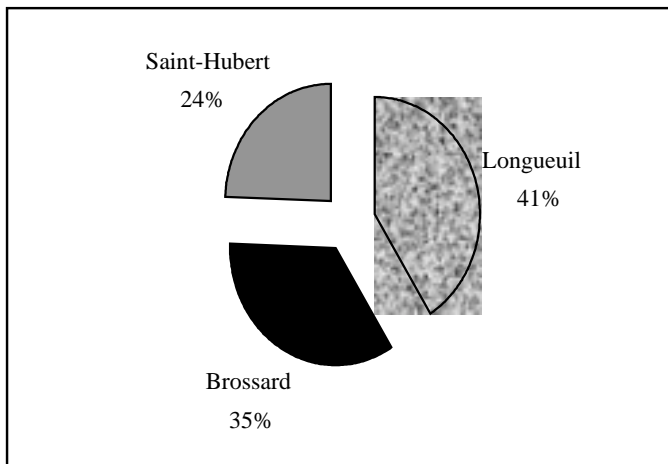


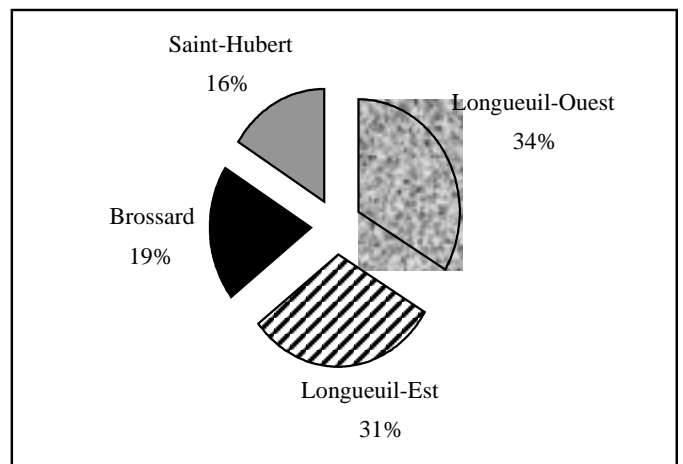
Schéma 4

**Comparaison de la répartition par CLE des prestataires sans contraintes à l'emploi avec la population des 15 à 64 ans
Décembre 2001**

Population des 15 à 64 ans (recensement 1996)



Prestataires sans contraintes (décembre 2001)



Même si le nombre de prestataires sans contraintes a diminué assez fortement ces dernières années, on peut voir dans les schémas qui précèdent que l'arrondissement du Vieux-Longueuil constitue toujours une véritable poche de pauvreté. En effet, cet arrondissement compte jusqu'à 65 % des prestataires de la MRC, alors qu'il ne représente que 41 % de la population du territoire.

Évolution selon le groupe d'âge

La dernière réforme de l'assurance-emploi a créé des obstacles supplémentaires pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne le nombre d'heures de travail requises pour avoir accès aux prestations d'assurance-emploi. Dans ces conditions, on aurait été en droit de s'attendre à ce que la proportion des jeunes prestataires de l'assistance-emploi augmente au cours des dernières années. Mais l'expansion du marché de l'emploi a surtout profité aux jeunes, au cours des douze derniers mois de l'année, ce qui s'est traduit par une légère diminution de leur nombre.

Tableau 3
Prestataires sans contraintes 2000-2001 et évolution selon le groupe d'âge

	Prestataires sans contraintes 2000				Prestataires sans contraintes 2001				Variation 2000-2001			
	Total	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	15-29 ans %	30-44 ans %	45 ans et plus %
Longueuil-Ouest	2 407	557	1 103	747	2 385	548	1 105	732	-0,9	-1,6	0,2	-2,0
Longueuil-Est	2 121	520	1 028	573	1 986	510	937	539	-6,4	-1,9	-8,9	-5,9
Brossard	1 475	292	704	479	1 426	307	667	452	-3,3	5,1	-5,3	-5,6
Saint-Hubert	1 155	271	558	326	1 078	239	534	305	-6,7	-11,8	-4,3	-6,4
MRC de Champlain	7 158	1 640	3 393	2 125	6 875	1 604	3 243	2 028	-4,0	-2,2	-4,4	-4,6
Montérégie	22 526	5 197	10 433	6 896	21 397	5 128	9 845	6 424	-5,0	-1,3	-5,6	-6,8
Ensemble du Québec	192 285	44 438	90 947	56 900	181 176	42 624	84 734	53 818	-5,8	-4,1	-6,8	-5,4

Concrètement, le groupe des 15 à 29 ans a diminué de 2,2 % dans la MRC, ce qui représente un rythme près de deux fois supérieur à ce qu'on enregistre dans l'ensemble de la Montérégie. C'est toutefois deux fois moins rapide que ce qui a été observé pour le groupe des 30 à 44 ans, et beaucoup moins rapide encore par rapport au groupe des 45 ans et plus qui, en raison de l'atteinte de l'âge de la retraite, seront encore plus nombreux à quitter l'aide de dernier recours. Conséquemment, le poids relatif des jeunes dans l'assistance-emploi n'a pas bronché dans la MRC, alors qu'il a augmenté de 1 % au Québec et en Montérégie. Cette différence s'explique par le fait que les autres groupes d'âge ont diminué plus vite ailleurs que dans la MRC de Champlain.

Évolution selon le sexe

Contrairement à l'idée reçue, les femmes prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes sont moins nombreuses que les hommes. En fait, elles représentent moins de la moitié des prestataires, soit près de 45 %. Dans la MRC, cet écart entre les hommes et les femmes s'est creusé au fil du temps, passant de 616 à 675 personnes en un an seulement, ce qui représente une augmentation de 10 %.

Les femmes, exception faite de celles qui relèvent du CLE de Saint-Hubert, ont aussi quitté l'assistance-emploi plus rapidement que les hommes. Mentionnons qu'ailleurs au Québec, de même qu'en Montérégie, cette tendance est encore plus nette.

Tableau 4
Prestataires sans contraintes 2000-2001 selon le sexe

	Prestataires sans contraintes 2000			Prestataires sans contraintes 2001			Variation 2000-2001		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total %	Femmes %	Hommes %
Longueuil-Ouest	2 407	1 054	1 353	2 385	1 033	1 352	-0,9	-2,0	-0,1
Longueuil-Est	2 121	1 000	1 121	1 986	922	1 064	-6,4	-7,8	-5,1
Brossard	1 475	665	810	1 426	623	803	-3,3	-6,3	-0,9
Saint-Hubert	1 155	552	603	1 078	522	556	-6,7	-5,4	-7,8
MRC de Champlain	7 158	3 271	3 887	6 875	3 100	3 775	-4,0	-5,2	-2,9
Montérégie	22 526	10 100	12 426	21 397	9 415	11 982	-5,0	-6,8	-3,6
Ensemble du Québec	192 285	82 275	110 010	181 176	76 161	105 015	-5,8	-7,4	-4,5

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cet écart. Parmi les principales, mentionnons la fréquentation scolaire, qui est beaucoup plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. À titre indicatif, précisons que pour l'année 2000-2001 le pourcentage de jeunes garçons qui ont accédé à la cinquième année du secondaire était de 71 %, comparativement à 83 % pour les jeunes filles. Au collégial, le fossé se creuse davantage, 68% des jeunes femmes étant admises, alors que moins de la moitié des garçons le sont. Au chapitre de la réussite scolaire, seulement 60 % des garçons et 73 % des filles obtiennent leur diplôme d'études collégiales (DEC). Au niveau technique, 47 % des garçons obtiennent leur diplôme et 62 % des filles.

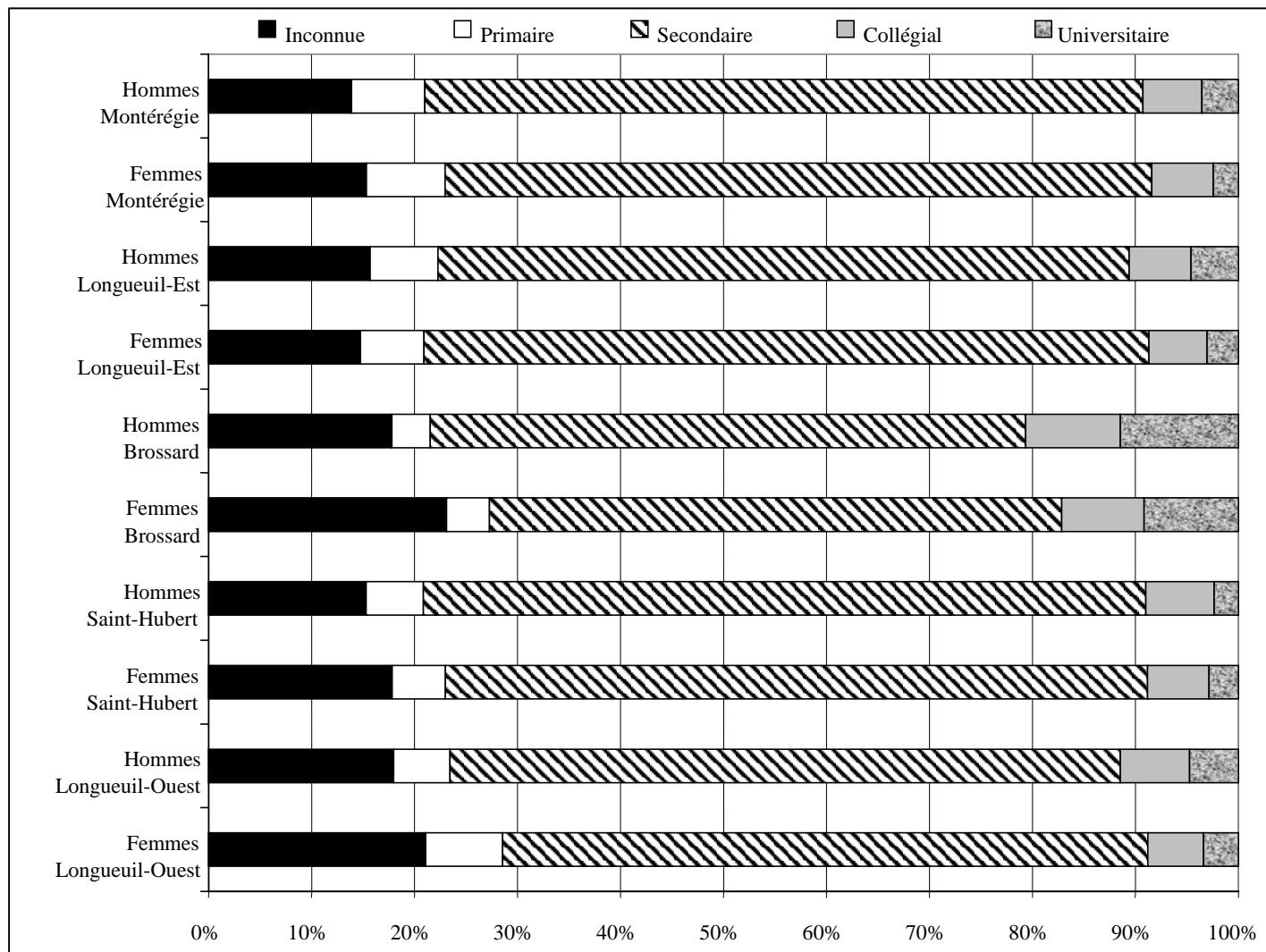
En corollaire à la poursuite des études, ajoutons que depuis plusieurs années, les femmes obtiennent beaucoup plus d'emplois sur le marché du travail que les hommes. À titre d'exemple, mentionnons qu'entre 2000 et 2001 l'emploi a progressé de 0,1 % chez les femmes, pendant qu'il régressait de 0,5 % chez les hommes. Le taux d'emploi des femmes se situait en 2001 à 56,2 % comparativement à 69,7 % chez les hommes et la part de l'emploi occupé par les femmes était de 45 %.

Par ailleurs, les femmes seules avec de jeunes enfants ne peuvent être considérées comme disponibles pour le travail. De même, dans les couples de prestataires, ce sont habituellement les femmes qui sont considérées non disponibles. On ne peut, par conséquent, les considérer comme des personnes en chômage. En fait, il s'agit de personnes inactives au sens du marché du travail. Ajoutons que les prestataires de sexe féminin sont, comme c'est le cas dans la population en général, plus âgées que ceux de sexe masculin.

Évolution selon la scolarité

Les données sur la scolarité indiquent le niveau le plus élevé atteint. Cinq niveaux ont été établis : inconnue (aucun renseignement sur le niveau de formation de la personne), primaire, secondaire, collégial et universitaire (études terminées ou non).

Schéma 5
Répartition des prestataires sans contraintes selon la scolarité
Décembre 2001



Cette classification ne nous renseigne aucunement sur le diplôme obtenu, **ce qui en fait une information insuffisante pour être utilisée comme critère déterminant pour distinguer des catégories de prestataires**. En fait, la répartition des prestataires selon les niveaux de scolarité discrimine peu, car le nombre des personnes ayant entrepris des études secondaires représente entre 55 % et 70 % de l'ensemble des prestataires, selon le CLE.

Cela étant dit, on constate en analysant le schéma ci-dessus, que mis à part le CLE de Brossard, où les prestataires sont plus scolarisés, il y a peu de différences locales dans la répartition des prestataires selon le niveau de scolarité. Petites singularités liées au sexe : il y a plus de femmes que d'hommes dont la scolarité est inconnue, mais il y a plus d'hommes ayant fait des études collégiales et universitaires qui sont prestataires de l'assistance-emploi.

Tableau 5
Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon la scolarité

		Total		Inconnu		Primaire		Secondaire		Collégial		Universitaire	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Longueuil-Ouest	Total	-22	-0,9	105	22,8	-43	-28,5	-72	-4,7	-10	-6,8	-2	-2,0
	Femmes	-21	-2,0	37	17,0	-21	-27,3	-35	-5,4	-4	-7,1	2	5,7
	Hommes	-1	-0,1	68	28,0	-22	-29,7	-37	-4,2	-6	-6,6	-4	-6,3
Saint-Hubert	Total	-77	-7,1	22	12,4	-18	-31,0	-66	-8,8	-10	-14,7	-5	-17,9
	Femmes	-30	-5,7	15	16,1	-21	-77,8	-19	-5,3	-6	-19,4	1	6,7
	Hommes	-47	-8,5	7	8,2	3	9,7	-47	-12,1	-4	-10,8	-6	-46,2
Brossard	Total	-49	-3,4	57	19,9	-9	-16,1	-102	-12,6	6	4,8	-1	-0,7
	Femmes	-42	-6,7	19	13,2	-13	-50,0	-48	-13,9	1	2,0	-1	-1,8
	Hommes	-7	-0,9	38	26,6	4	13,3	-54	-11,6	5	6,8	0	0,0
Longueuil-Est	Total	-135	-6,8	68	22,4	-9	-7,1	-159	-11,7	-27	-23,3	-8	-10,4
	Femmes	-78	-8,5	26	19,1	-10	-17,5	-80	-12,3	-17	-32,7	3	10,7
	Hommes	-57	-5,4	42	25,1	1	1,4	-79	-11,1	-10	-15,6	-11	-22,4
Montérégie	Total	-1 129	-5,3	642	20,6	-322	-20,5	-1 311	-8,8	-85	-6,8	-53	-8,1
	Femmes	-685	-7,3	214	14,8	-180	-25,1	-622	-9,6	-76	-13,5	-21	-9,1
	Hommes	-444	-3,7	428	25,7	-142	-16,7	-689	-8,2	-9	-1,3	-32	-7,5

Ces précisions étant faites, mentionnons que la diminution du nombre de prestataires sans contraintes a donné lieu à un écrémage, malgré les apparences. En fait, même si au premier coup d'œil on voit que c'est le nombre de prestataires ayant fait des études primaires qui a diminué le plus rapidement, cela ne veut pas dire pour autant que ceux-ci ont intégré le marché du travail. Parmi eux, près de quatre sur cinq avaient plus de 45 ans en décembre 2000. Avec le temps, en vertu de l'effet de cohorte, plusieurs ont atteint l'âge de 55 ans et ont alors été classés dans la catégorie des contraintes temporaires à l'emploi. De plus, étant donné le relèvement général du niveau de scolarité au Québec, les prestataires sont, eux aussi, de plus en plus scolarisés. On peut donc s'attendre, au cours des prochaines années, à voir encore diminuer la proportion des prestataires faiblement scolarisés, sans pour autant que cela signifie qu'il y a eu retour sur le marché du travail.

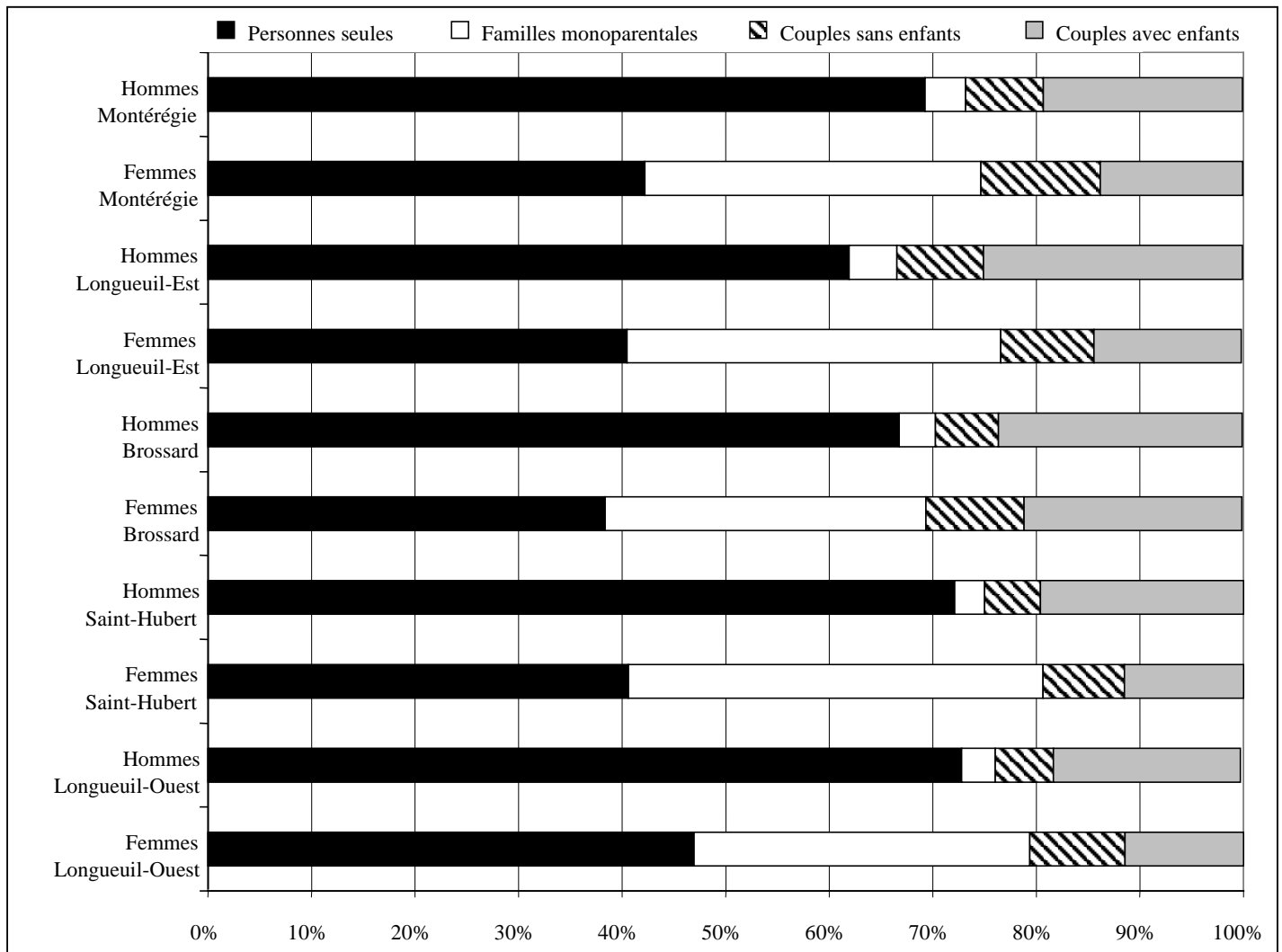
Concrètement, c'est chez les prestataires les plus scolarisés qu'on a enregistré les meilleurs pourcentages de sortie de l'assistance-emploi, et ce particulièrement dans les CLE de Longueuil-Est et de Saint-Hubert. En fait, on peut expliquer cela de plusieurs façons, soit par la représentation sociale de la réussite, soit par les compétences professionnelles, ou encore par l'autonomie personnelle. En effet, les personnes très scolarisées accordent habituellement plus de valeur au travail, ce qui constitue pour elles une motivation à sortir de l'aide de dernier recours, quitte à accepter des emplois inférieurs à leur niveau de compétence, pour lesquels elles concurrencent des personnes moins scolarisées. L'autre explication réside dans le fait qu'au fur et à mesure que la formation scolaire de la population augmente, la proportion de diplômés ayant des compétences de niveaux technique et professionnel augmente (les baccalauréats généraux sont rares), ce qui favorise une meilleure harmonisation entre les compétences en demande sur le marché du travail et celles des personnes sans-emploi. On peut enfin penser que les prestataires très scolarisés sont généralement plus autonomes pour se trouver un emploi.

Il n'en demeure pas moins que 90 % des prestataires sans contraintes ont une scolarité de niveau secondaire ou moins, la majorité n'ayant toutefois pas de diplôme (les données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne permettent pas de connaître la proportion de diplômés de façon précise). Ces personnes, à moins d'une aide appropriée, ont malheureusement peu de chances de trouver un emploi étant donné les exigences actuelles du marché du travail.

Évolution selon le type de ménage

Les prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes sont en majorité des personnes seules. En fait, ce groupe représente entre 40 % et 70 % de tous les prestataires, peu importe le sexe ou le CLE. Chez les femmes, les chefs de famille monoparentale arrivent au deuxième rang en nombre, et représentent entre 31 % et 40 % de l'ensemble des femmes prestataires sans contraintes. En ce qui a trait aux hommes, ils occupent le deuxième rang dans les couples avec enfants, où ils représentent entre 18 % et 25 %. Évidemment, les hommes sont peu nombreux dans la situation de chef de famille monoparentale. Finalement, ce sont les couples sans enfants qui sont les moins nombreux parmi les prestataires de l'assistance-emploi.

Schéma 6
Répartition des prestataires sans contraintes selon le type de ménage
Décembre 2001



Ce sont aussi les partenaires d'un couple sans enfants qui quittent le plus rapidement et en plus grand nombre l'assistance-emploi, surtout les femmes, qui sortent de l'aide de dernier recours beaucoup plus rapidement encore que les hommes. Viennent ensuite les personnes seules, puis les partenaires d'un couple avec enfants.

Ce sont les femmes chefs de famille monoparentale qui présentent la plus forte dépendance à l'égard de l'assistance-emploi, leur nombre s'étant accru substantiellement au cours de la dernière année. En fait, ce groupe a augmenté de plus de 50 % au cours de cette période. Le CLE de Saint-Hubert, par exemple, a vu leur nombre s'accroître de 167 personnes, soit une augmentation de près de 80 %.

Curieusement, le nombre d'hommes chefs de famille monoparentale a diminué dans tous les CLE de la MRC, comme ailleurs en Montérégie.

Tableau 6
Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le type de ménage

		Total		Personnes seules		Familles monoparentales		Couples sans enfants		Couples avec enfants	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Longueuil-Ouest	Total	-22	-0,9	20	1,4	181	47,8	-223	-130,4	-3	-0,8
	Femmes	-21	-2,0	15	3,1	229	68,4	-257	-270,5	-8	-6,8
	Hommes	-1	-0,1	5	0,5	-48	-109,1	34	44,7	5	2,0
Saint-Hubert	Total	-77	-7,1	-42	-6,9	154	68,4	-172	-242,3	-15	-8,9
	Femmes	-30	-5,7	-16	-7,5	167	79,9	-179	-436,6	-2	-3,3
	Hommes	-47	-8,5	-26	-6,5	-13	-81,3	7	23,3	-13	-11,9
Brossard	Total	-49	-3,4	-19	-2,5	124	56,1	-163	-150,9	10	3,1
	Femmes	-42	-6,7	-11	-4,6	138	71,5	-185	-313,6	15	11,5
	Hommes	-7	-0,9	-8	-1,5	-14	-50,0	22	44,9	-5	-2,6
Longueuil-Est	Total	-135	-6,8	-86	-8,3	187	49,0	-238	-138,4	3	0,8
	Femmes	-78	-8,5	-50	-13,4	238	71,5	-279	-336,1	13	9,9
	Hommes	-57	-5,4	-36	-5,5	-51	-104,1	41	46,1	-10	-3,8
Montérégie	Total	-1 129	-5,3	-529	-4,3	1 348	38,2	-1 708	-86,2	-244	-6,8
	Femmes	-685	-7,3	-347	-8,7	1 872	61,3	-2 147	-198,1	-64	-4,9
	Hommes	-444	-3,7	-182	-2,2	-524	-111,3	439	48,9	-180	-7,8

Évolution selon la durée de présence à l'assistance-emploi

En décembre 2001, dans la MRC de Champlain une personne prestataire sur trois recevait des prestations de l'assistance-emploi depuis plus de dix ans. La relation entre la durée de présence à l'assistance-emploi et l'âge est directement proportionnelle. Les femmes prestataires étant plus âgées que les hommes, il va de soi qu'il y a plus de femmes que d'hommes parmi ceux qui reçoivent des prestations depuis dix ans et plus. Elles sont entre 11 % et 19 % de plus, selon les CLE, l'écart étant directement proportionnel au niveau moyen de scolarité des prestataires. L'écart entre les hommes et les femmes est d'autant plus mince que le niveau moyen de formation des prestataires est élevé. Le CLE de Brossard affiche à cet égard le plus faible écart entre les hommes et les femmes.

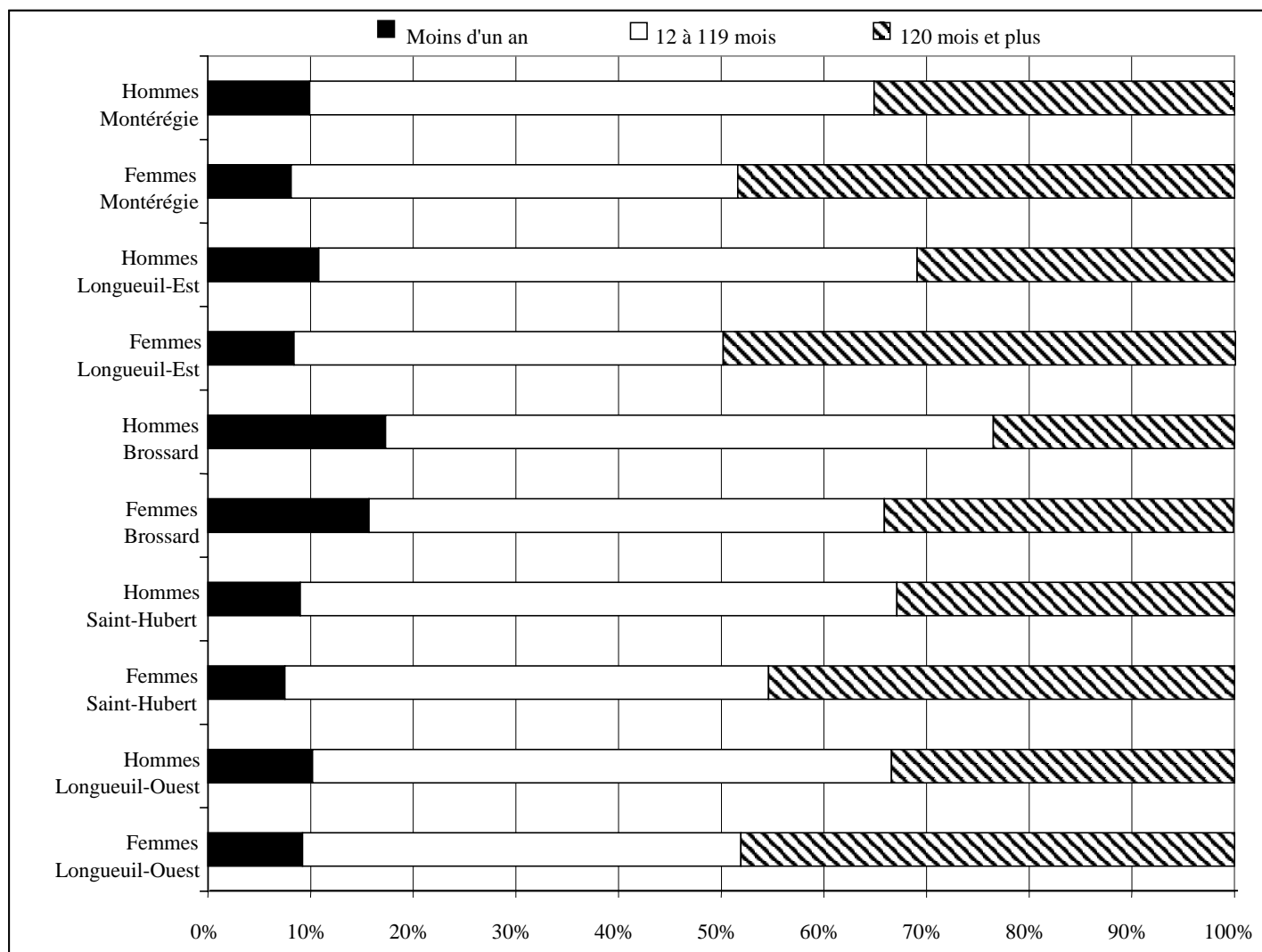
Dans tous les autres cas, soit lorsque la personne prestataire reçoit des prestations depuis moins de dix ans, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes. D'ailleurs, parmi les prestataires sans contraintes qui le sont depuis moins d'un an, les hommes sont majoritaires dans des proportions variant entre 1 % et 2,4 %.

On peut donc penser, à la lumière de ces données, que ce sont davantage les caractéristiques socioprofessionnelles (scolarité et profession) des individus que les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe et langue) qui sont déterminantes en ce qui a trait au recours à l'assistance-emploi.

En décembre 2001, plus de neuf prestataires sans contraintes sur dix âgés de 45 à 54 ans recevaient de l'aide depuis plus de deux ans, dont près de 80 % depuis plus de quatre ans.

Schéma 7

Répartition des prestataires sans contraintes selon la durée cumulative de présence à l'assistance-emploi Décembre 2001



La proportion des prestataires recevant de l'assistance-emploi depuis plus de dix ans a diminué dans la plupart des CLE, mais la diminution a surtout touché les femmes. Cela s'explique par le fait que les femmes qui ont cumulé plus de dix ans à l'aide de dernier recours sont plus nombreuses à avoir plus de 45 ans, et que par conséquent elles sont plus nombreuses à quitter l'assistance-emploi.

C'est surtout chez les prestataires qui ont cumulé entre 12 et 119 mois qu'on enregistre les meilleurs pourcentages de sortie. Ces pourcentages varient entre 5,2 % et 15,9 %, selon le CLE et le sexe de la personne. Le pourcentage de sortie le plus faible est enregistré à Longueuil-Ouest pour les hommes, alors que la meilleure performance revient aux femmes relevant du CLE de Brossard. Ce sont aussi ces deux CLE qui présentent l'écart le plus important entre les pourcentages de sortie des hommes et des femmes. On peut se demander ce qui provoque un écart aussi marqué entre les hommes et les femmes, qu'on n'observe pas dans les CLE de Saint-Hubert et de Longueuil-Est. Cet écart est d'autant plus préoccupant qu'il est enregistré dans les deux CLE où l'on trouve les prestataires les plus scolarisés du territoire, et qui affichent les plus faibles écarts entre les hommes et les femmes quant au niveau de scolarité.

Tableau 7

Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon la durée de présence à l'assistance-emploi

		Total		Moins d'un an		12 à 119 mois		120 mois et plus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Longueuil-Ouest	Total	-22	-0,9	49	26,6	-78	-6,1	7	0,7
	Femmes	-21	-2,0	18	23,4	-36	-7,5	-3	-0,6
	Hommes	-1	-0,1	31	29,0	-42	-5,2	10	2,3
Saint-Hubert	Total	-77	-7,1	-11	-11,0	-76	-11,8	10	2,4
	Femmes	-30	-5,7	3	8,3	-32	-11,5	-1	-0,4
	Hommes	-47	-8,5	-14	-21,9	-44	-12,0	11	6,4
Brossard	Total	-49	-3,4	51	27,4	-96	-10,9	-4	-1,0
	Femmes	-42	-6,7	21	27,3	-59	-15,9	-4	-1,9
	Hommes	-7	-0,9	30	27,5	-37	-7,2	0	0,0
Longueuil-Est	Total	-135	-6,8	15	8,5	-75	-6,9	-75	-8,7
	Femmes	-78	-8,5	14	22,2	-27	-6,6	-65	-12,4
	Hommes	-57	-5,4	1	0,9	-48	-7,2	-10	-2,9
Montérégie	Total	-1 129	-5,3	117	6,4	-931	-8,0	-315	-3,5
	Femmes	-685	-7,3	37	5,1	-421	-9,3	-301	-6,2
	Hommes	-444	-3,7	80	7,3	-510	-7,2	-14	-0,3

En ce qui concerne les prestataires dont la durée de présence à l'aide de dernier recours n'excède pas un an, seul le CLE de Saint-Hubert a enregistré une diminution, en l'occurrence parmi les prestataires de sexe masculin. La diminution pour ces derniers a été de plus de 21 %. Ces hommes étaient majoritairement dans le groupe des moins de 30 ans et dans celui des 45 ans et plus.

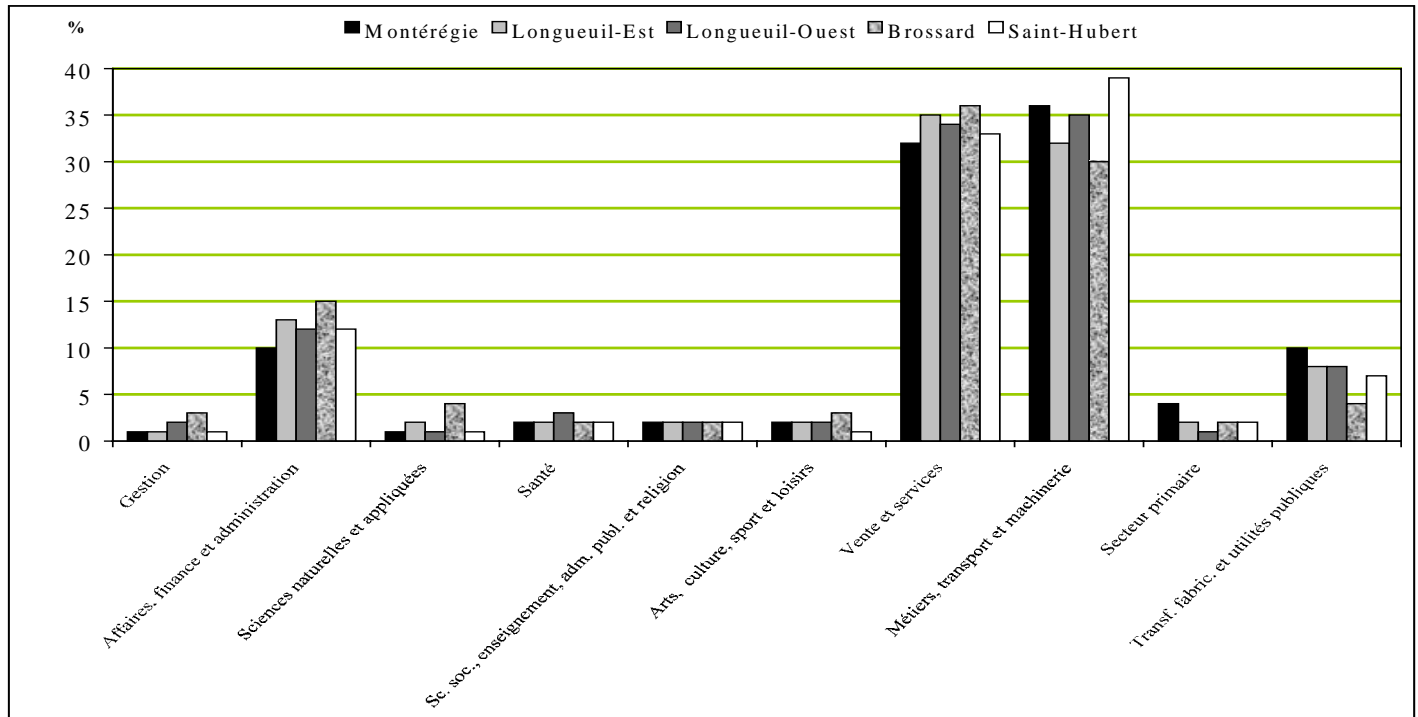
Parmi les CLE qui ont enregistré une hausse du nombre de prestataires dont la durée de présence à l'aide de dernier recours n'excède pas un an, donc de nouveaux prestataires, Brossard arrive en tête de liste pour la plus forte augmentation chez les hommes (27,5 %).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'amélioration du marché du travail semble donner peu de résultats quant à la réduction du nombre de prestataires de courte durée (moins d'un an). Il en va cependant autrement pour ceux et celles dont la durée de présence à l'aide se situe entre quatre et dix ans. Au cours de la dernière année, 93 personnes de ce groupe, sur un total de 834, ont quitté l'assistance-emploi. Ces personnes avaient pour la plupart entre 20 et 45 ans.

Les prestataires selon le genre de compétences

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les prestataires de l'assistance-emploi seraient classés dans des métiers fourre-tout, la répartition des prestataires selon le genre de compétences révèle que le profil professionnel des prestataires est comparable à celui de l'ensemble des personnes qui sont sur le marché du travail sur le territoire. D'ailleurs, peu importe le CLE, la répartition selon le genre de compétences correspond généralement d'assez près à la structure professionnelle du territoire de référence.

Schéma 8
Répartition des prestataires sans contraintes selon le genre de compétences
Décembre 2001

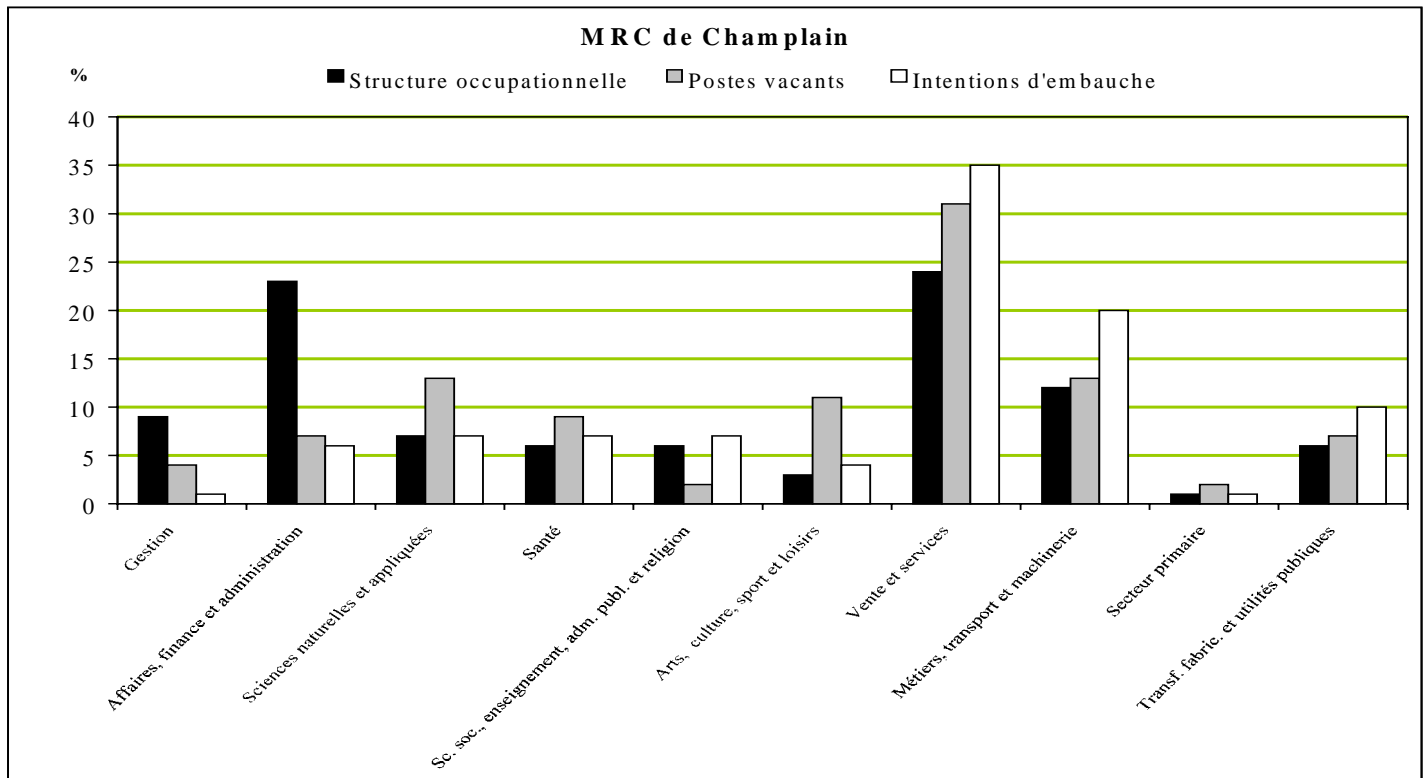


Si les compétences des prestataires correspondent à celles des travailleurs et des travailleuses de la région, alors pourquoi sont-ils sans emploi?

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette situation, dont à la concurrence que se livrent les travailleurs pour l'emploi. En clair, les employeurs recherchent toujours la meilleure candidature pour le plus bas salaire possible. Or, on constate que les personnes prestataires sont moins compétitives dans leur profession que les autres travailleurs et travailleuses. Conséquemment, ils éprouvent plus de difficultés à trouver un emploi et à le conserver, d'autant plus que l'offre de main-d'œuvre est plus grande que la demande. Ce manque de compétitivité des prestataires peut être attribuable à leur **manque de compétences professionnelles**, ou encore, à une capacité différente à réaliser des apprentissages assimilables à ceux de la population en général. Selon les évaluations du ministère de l'Éducation, entre 15 % et 16 % des individus pourraient ne pas être en mesure d'atteindre la fin des études secondaires en Montérégie. Considérant qu'une large proportion des prestataires n'ont pas terminé leurs études secondaires (90 %), il est tout à fait probable que bon nombre d'entre eux soient issus de ce groupe à risque.

Mais la concurrence pour l'emploi n'explique pas tout. Comme on peut le constater à la lumière du schéma ci-dessous, **un grand nombre de personnes se retrouvent sans emploi malgré une demande importante dans certains groupes professionnels**, dont notamment, le secteur de la vente et de services ainsi que celui du transport, des métiers et de la machinerie.

Schéma 9
Répartition de la demande de main-d'œuvre selon le genre de compétences
Décembre 2001



Il faut se pencher ici, d'une part, sur les obstacles d'ordre personnel et, d'autre part, sur les conditions d'exercice des emplois en demande.

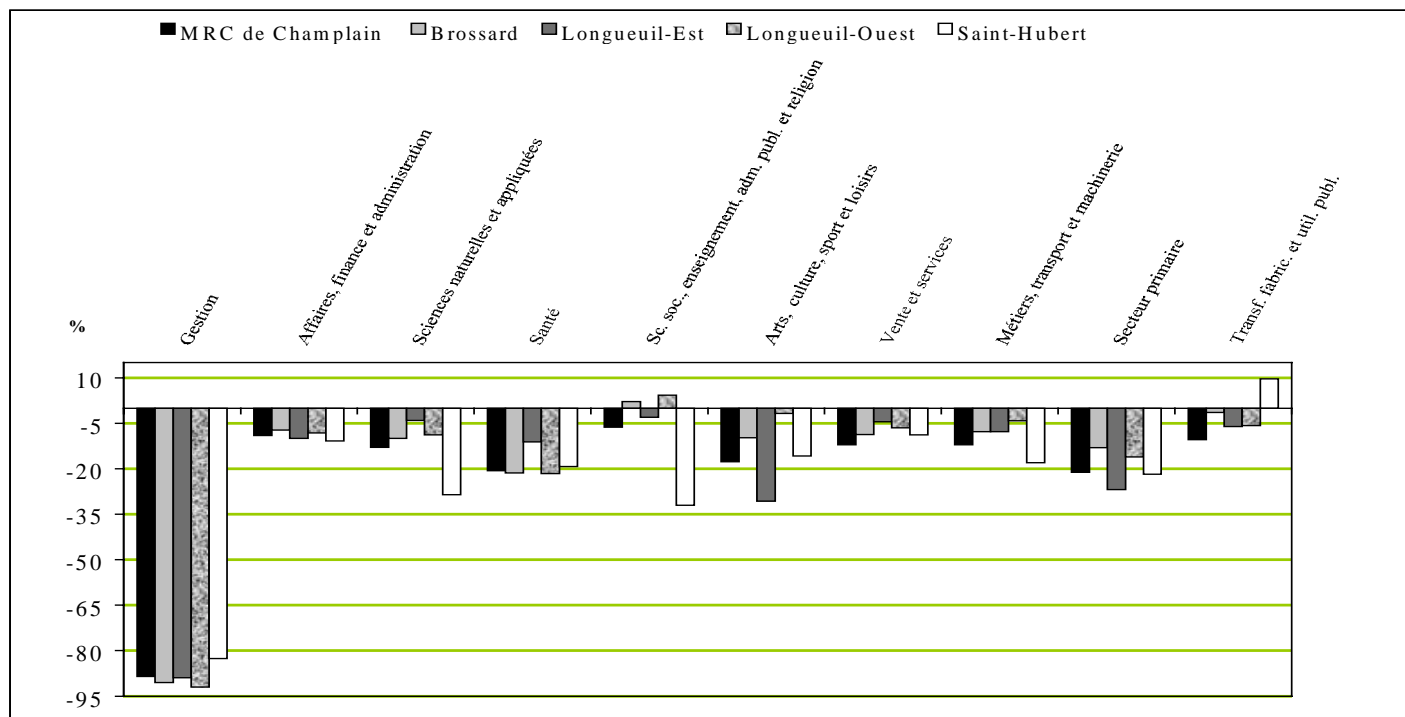
Par facteurs d'ordre personnel, on entend notamment la personnalité des individus, leurs intérêts professionnels, leur capacité intellectuelle, leur santé physique, leur représentation sociale de la réussite et leur réalisme quant à leurs aspirations socioprofessionnelles, compte tenu des attentes des employeurs.

Parmi les facteurs relatifs aux conditions d'exercice de la profession, mentionnons à titre d'exemples le salaire de départ, l'effort physique exigé, l'horaire de travail, le caractère permanent ou non de l'emploi, etc.

La rupture entre l'offre et la demande de travail peut être en partie attribuable au fait que certaines personnes sans emploi ne veulent pas des emplois disponibles. À cet égard, on observe depuis plusieurs années une désaffection marquée chez les jeunes pour les métiers manuels et le travail en usine, deux secteurs où les perspectives professionnelles sont très bonnes, en raison notamment du vieillissement des personnes sur le marché du travail et de l'attrition qui en découle. À titre d'exemple, mentionnons que plus de 23 % des étudiants du Québec se dirigeaient vers la formation professionnelle au milieu des années 1980, comparativement à 16,7 % aujourd'hui.

Schéma 10

Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le genre de compétences



En effet, malgré une demande de main-d'œuvre soutenue (postes vacants, intentions d'embauche), c'est dans le secteur de la transformation qu'on a enregistré la plus faible diminution du nombre de prestataires.

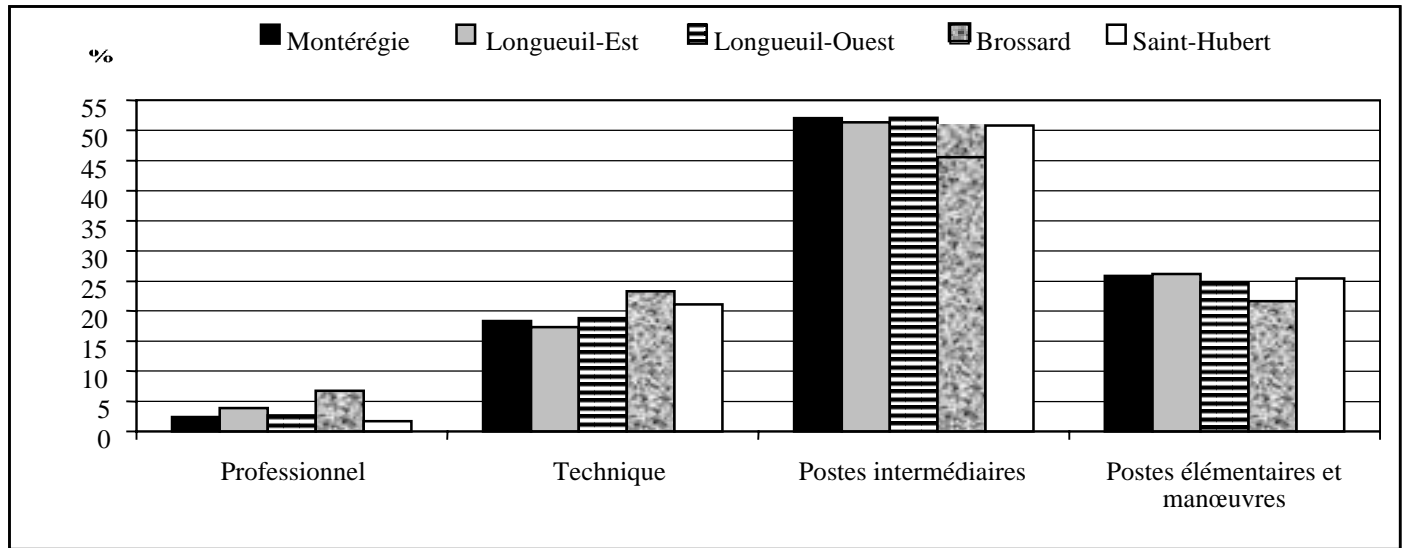
À l'opposé, les prestataires appartenant au groupe de la gestion ont vu leur nombre décroître très rapidement, quel que soit le CLE. Précisons ici que les prestataires appartenant à cette catégorie sont peu nombreux et sont dispersés dans divers secteurs d'activité, ce qui facilite leur retour sur le marché du travail lorsque la conjoncture le permet.

Par ailleurs, on se serait attendu à voir diminuer davantage le nombre des prestataires appartenant aux groupes professionnels, aux secteurs de la vente et des services ainsi qu'à ceux des métiers du transport et de la machinerie, en raison de l'importance de la demande de main-d'œuvre qu'on y enregistre.

Les prestataires selon le niveau de compétence

Même si les prestataires sont répartis dans l'ensemble des groupes professionnels, force est de constater qu'ils sont beaucoup plus nombreux dans les professions ne nécessitant que des compétences de niveaux intermédiaire et élémentaire. En fait, il y a une proportion deux fois plus élevée de prestataires dans les niveaux élémentaire (24 %) et intermédiaire (50 %) que la part des personnes occupées sur le territoire, soit respectivement 13 % et 34 %. À l'opposé, les prestataires ayant des compétences de niveaux professionnel et technique sont largement sous-représentés par rapport à la population occupée sur le territoire, affichant des écarts respectifs de 10 % et de 14 %.

Schéma 11
Répartition des prestataires sans contraintes selon le niveau de compétence
Décembre 2001

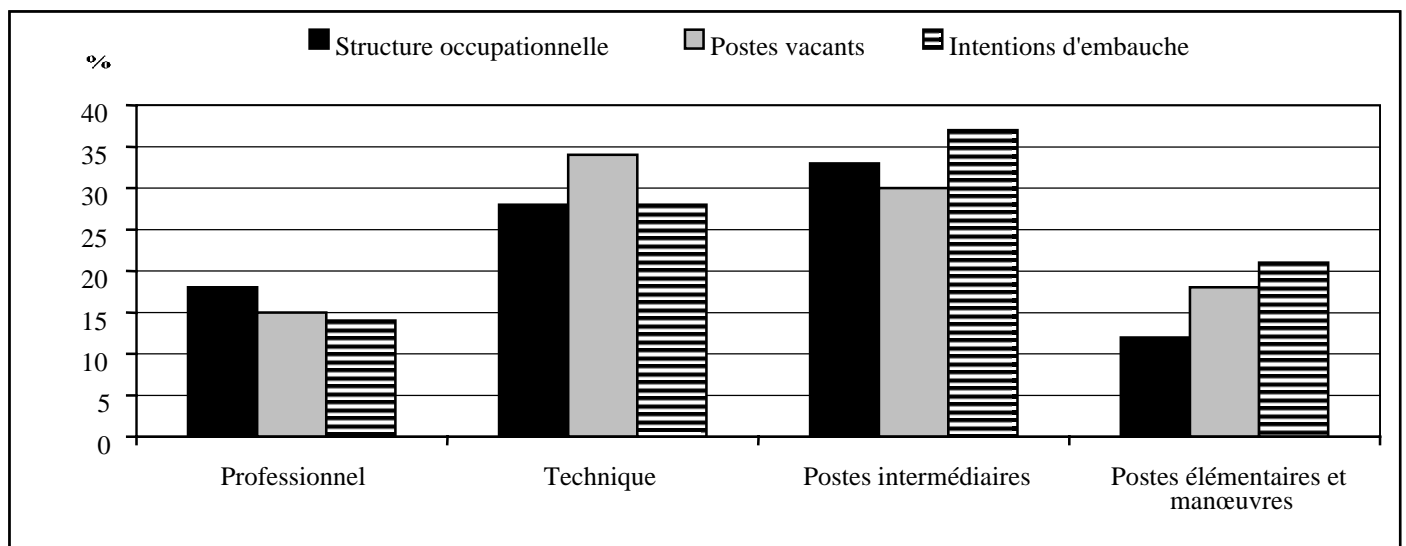


Mentionnons que la demande de main-d'œuvre est beaucoup plus importante dans les professions nécessitant des compétences de niveaux élémentaire et technique que la proportion de personnes occupées dans ces niveaux. Il y a par conséquent de nombreuses occasions d'emploi à la fois dans les métiers nécessitant peu de compétences (porte d'entrée sur le marché du travail) et dans ceux qui font appel à des compétences de niveau technique.

Par ailleurs, le fait qu'il y ait de la demande dans des métiers nécessitant des compétences assimilables à celles des prestataires favorise grandement la mobilité professionnelle horizontale. Ce type de mobilité donne accès à une certaine variété d'emplois dans le même domaine. Elle nécessite habituellement moins de formation que la mobilité verticale, qui exige une augmentation du niveau de compétence.

Schéma 12
Répartition de la demande de main-d'œuvre selon le niveau de compétence
Décembre 2001

MRC de Champlain



Précisons toutefois que la répartition de la demande dans les métiers de niveaux professionnel (15 %) et technique (34 %) est beaucoup plus importante que le nombre des prestataires ayant ces niveaux de compétence, soit respectivement 5 % et 20 %. Bref, il y a plus de prestataires classés dans des catégories d'emplois nécessitant peu de scolarité (ce qui augmente l'effet de concurrence pour les emplois) que l'inverse.

S'il est utopique de penser pouvoir améliorer les compétences de nombreux prestataires jusqu'au niveau professionnel (universitaire), on peut toutefois penser que pour un certain nombre d'entre eux, l'acquisition de compétences dans des professions de niveau technique (formation professionnelle) pourrait s'avérer une solution à l'intégration du marché du travail.

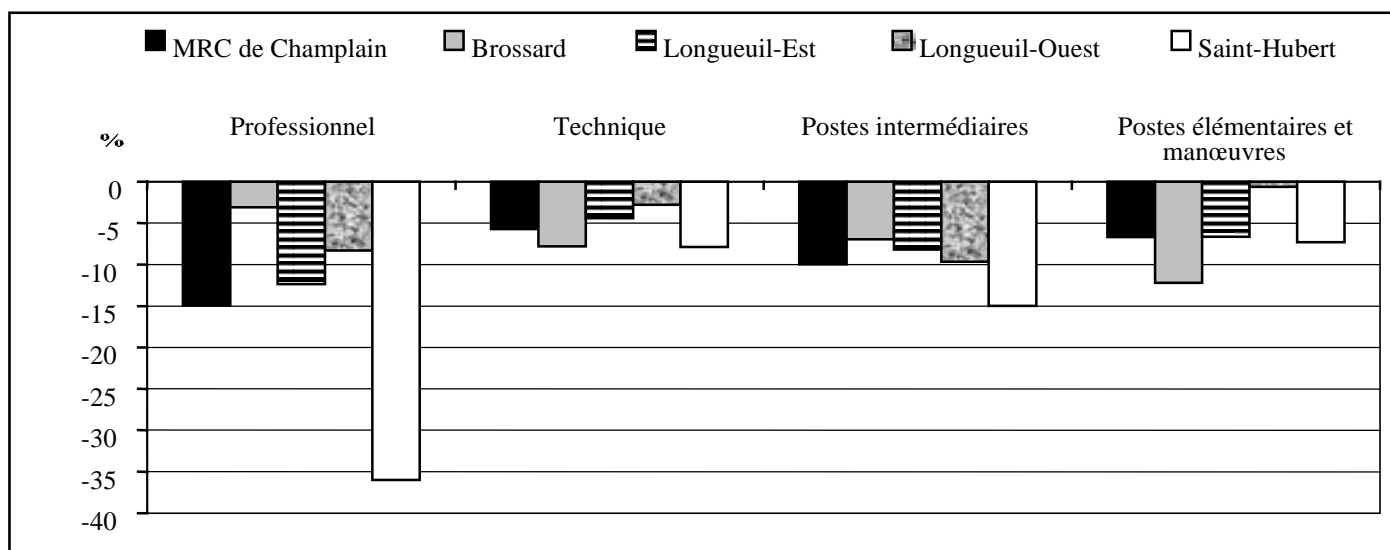
Toutefois, l'amélioration des compétences à elle seule ne réglera pas le problème de chômage des prestataires si leur choix professionnel ne correspond pas à des emplois où il y a une demande de main-d'œuvre. Dans cette optique, il serait souhaitable que le dépistage des personnes prestataires pouvant occuper des emplois où il y a de la demande et de celles qui présentent un risque élevé de chômage de longue durée s'effectue d'abord sur la base de la profession de la personne prestataire.

Comme le montre le schéma ci-dessous, ce sont surtout les prestataires classés dans les niveaux de compétence intermédiaire et professionnel (universitaire) qui ont vu leur nombre décroître le plus rapidement.

À la lumière de ces données, on peut se demander pourquoi le nombre de prestataires n'a pas davantage reculé dans les métiers nécessitant des compétences de niveau technique plutôt que professionnel, compte tenu du fait que la demande est plus forte dans cette catégorie d'emplois.

Schéma 13

Variation 2000-2001 du nombre de prestataires sans contraintes selon le niveau de compétence



En fait, l'explication réside dans la concurrence pour les emplois. En effet, même si la demande de main-d'œuvre a été proportionnellement plus forte dans les emplois de niveaux technique et élémentaire, les prestataires possédant des compétences de niveau professionnel subissent moins la concurrence que les autres, parce qu'ils sont moins nombreux à être sans emploi.

La concentration des prestataires dans un nombre restreint de professions

Dans la MRC de Champlain, les probabilités de conserver son emploi ou de réintégrer le marché du travail se sont légèrement améliorées au cours des trois dernières années. En revanche, les chances de quitter l'assistance-emploi se sont considérablement réduites pour une part grandissante de prestataires ayant des compétences de niveau élémentaire ou de niveau intermédiaire. Pour comprendre le tableau ci-dessous, il faut savoir que, dans une profession donnée, une surreprésentation des prestataires par rapport aux personnes sur le marché du travail peut signifier qu'il y a des difficultés d'intégration ou de maintien au travail dans la profession, et vice versa. Comme on peut le constater au premier coup d'œil, les prestataires de l'assistance-emploi sont nettement concentrés dans un nombre limité de professions.

Tableau 8
Concentration des prestataires sans contraintes dans les principales professions
Décembre 2001

Code CNP	Titre de la profession	Personnes occupées MRC de Champlain 1996	Prestataires de l'assurance- emploi MRC de Champlain moyenne annuelle décembre 2001	Prestataires de l'assistance- emploi aptes selon expérience MRC de Champlain moyenne annuelle septembre 2001	Taux de prestations dans la profession %	Part des femmes dans l'emploi Montréal 1996 %	Revenu annuel moyen d'emploi Montréal 1995 \$	Part de l'emploi à temps partiel Montréal 1996 %
7452	Manutentionnaires	1 305	522	1 194	91,5	8,9	24 831	16,1
6421	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses, vente au détail	5 200	212	460	8,8	59,9	20 411	45,4
6611	Caissiers / caissières	3 090	127	316	10,2	87,7	13 552	64,5
6453	Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	1 915	110	315	16,4	84,6	11 803	54,4
6663	Concierges et concierges d'immeubles	2 260	77	274	12,1	20,0	23 946	28,1
1411	Commis de travail général de bureau	2 725	218	214	7,9	82,7	23 904	20,0
6242	Cuisiniers/cuisinières	1 935	110	198	10,2	48,7	15 667	38,8
6661	Nettoyeurs/nettoyeuses	1 595	106	182	11,4	55,9	19 205	43,6
9619	Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	875	593	156	17,8	47,2	17 063	15,3
6474	Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents	605	0	139	22,9	96,8	9 213	47,4
6642	Aides-cuisiniers/aides-cuisinières et aides dans les services alimentaires	1 340	91	137	10,2	47,0	13 878	66,2
1414	Réceptionnistes et standardistes	1 355	122	136	10,1	93,6	18 910	35,6
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	285	181	123	43,2	3,4	19 839	18,8
7414	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses	1 185	42	121	10,2	3,8	24 095	17,3
7411	Conducteurs / conductrices de camions	1 560	139	117	7,5	1,7	28 303	6,6
7342	Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes	365	77	105	28,6	85,0	13 077	28,2
6651	Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	1 035	128	92	8,8	21,1	23 923	34,1
6452	Barmans/barmaids	530	21	89	16,8	75,7	11 070	48,3
1471	Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	1 360	68	84	6,2	20,8	24 251	13,1
6641	Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires	715	44	77	10,7	85,4	12 293	65,4
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	90	0	72	80,3	8,3	18 422	22,5
6470	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	1 240	156	70	5,6	96,8	16 973	29,2
7271	Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	830	158	57	6,8	1,2	23 655	15,3

*Profil des prestataires de l'assistance-emploi
MRC de Champlain*

Code CNP	Titre de la profession	Personnes occupées MRC de Champlain 1996	Prestataires de l'assurance- emploi MRC de Champlain moyenne annuelle décembre 2001	Prestataires de l'assistance- emploi aptes selon expérience MRC de Champlain moyenne annuelle septembre 2001	Taux de prestations dans la profession %	Part des femmes dans l'emploi Montérégie 1996 %	Revenu annuel moyen d'emploi Montérégie 1995 \$	Part de l'emploi à temps partiel Montérégie 1996 %
6623	Autre personnel élémentaire de la vente	620	58	56	9,0	56,4	21 828	50,5
6683	Autre personnel élémentaire des services personnels	240	1	52	21,5	31,6	16 053	46,0
6271	Coiffeurs/coiffeuses et barbiers/barbières	805	0	48	5,9	85,0	15 571	28,7
4212	Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux	340	14	45	13,1	67,7	29 110	20,4
7413	Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses	470	0	40	8,6	7,2	17 371	14,4
7294	Peintres et décorateurs/décoratrices	280	42	36	12,8	12,2	21 877	26,6
9617	Manceuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	530	25	35	6,7	43,2	21 273	14,9
8612	Manceuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	375	40	33	8,9	7,9	13 788	27,0
6211	Superviseurs/superveuses, vente au détail	385	13	32	8,2	62,5	24 266	11,5
6621	Préposés/préposées de stations-service	280	0	31	11,2	18,9	12 887	53,1
7322	Débosselleurs/débosseseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	335	6	31	9,3	0,5	23 245	8,2
7622	Manceuvres dans le transport ferroviaire et routier	85	2	29	34,1	3,0	25 821	17,3
3414	Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé	140	0	25	17,7	86,0	21 306	37,0
6662	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées	335	12	25	7,4	6,9	16 431	33,9
6471	Aides familiaux/aides familiales, aides de soutien à domicile et personnel assimilé	145	0	24	16,6	88,8	19 421	37,0
1461	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	460	0	20	4,4	44,5	27 532	23,8
9616	Manceuvres des produits du textile	135	10	20	15,0	41,6	18 963	8,0
7441	Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	155	12	20	12,7	5,6	19 227	12,6
8615	Manceuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz	10	0	20	197,5	0,0	28 581	0,0
6681	Personnel élémentaire de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec	260	0	17	6,6	61,3	18 764	23,3
7351	Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de machines auxiliaires	190	15	17	8,8	3,3	37 082	2,7
5136	Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques	185	0	17	8,9	28,3	23 283	31,3
TOTAL PARTIEL (44 professions)		40 155	3 551	5 397	13,4	42,2	20 044	28,9
TOTAL DES PROFESSIONS		147 855	8 775	8 869	6,0	44,8	31 326	20,4

En fait, en décembre 2001, 61 % de tous les prestataires de l'assistance-emploi (5 397) de la MRC de Champlain étaient classés dans seulement 9 % de toutes les professions. Plus remarquable encore, la comparaison des fichiers de l'assistance-emploi avec ceux de l'assurance-emploi révèle que les secteurs professionnels touchés sont essentiellement les mêmes. Il semble qu'une partie importante des difficultés d'intégration au marché du travail (27 %) s'explique par le manque de diversification des compétences professionnelles. Les prestataires pour qui ce problème se pose risquent de connaître une situation de chômage de longue durée, en raison d'un déséquilibre important du marché de l'emploi au détriment de l'offre. Manifestement, il y a trop de prestataires de l'assistance-emploi dans ces professions pour le nombre d'emplois disponibles.

Tout comme les prestataires de l'assurance-emploi, les personnes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi présentent des problèmes de surreprésentation et de concentration dans des professions de niveaux de compétence élémentaire ou intermédiaire. Les femmes représentent 45 % des personnes en emploi mais constituent 50 % des prestataires dans les professions où il y a risque de chômage prolongé. C'est le cas en particulier des femmes qui occupent des métiers non traditionnels. Parmi les professions où il y a risque de chômage de longue durée, elles semblent éprouver des difficultés supplémentaires, puisqu'elles connaissent près de trois fois sur quatre (15/19) des périodes de chômage plus longues que les hommes.

Dynamique des clientèles à risque de séjour prolongé à l'assistance-emploi

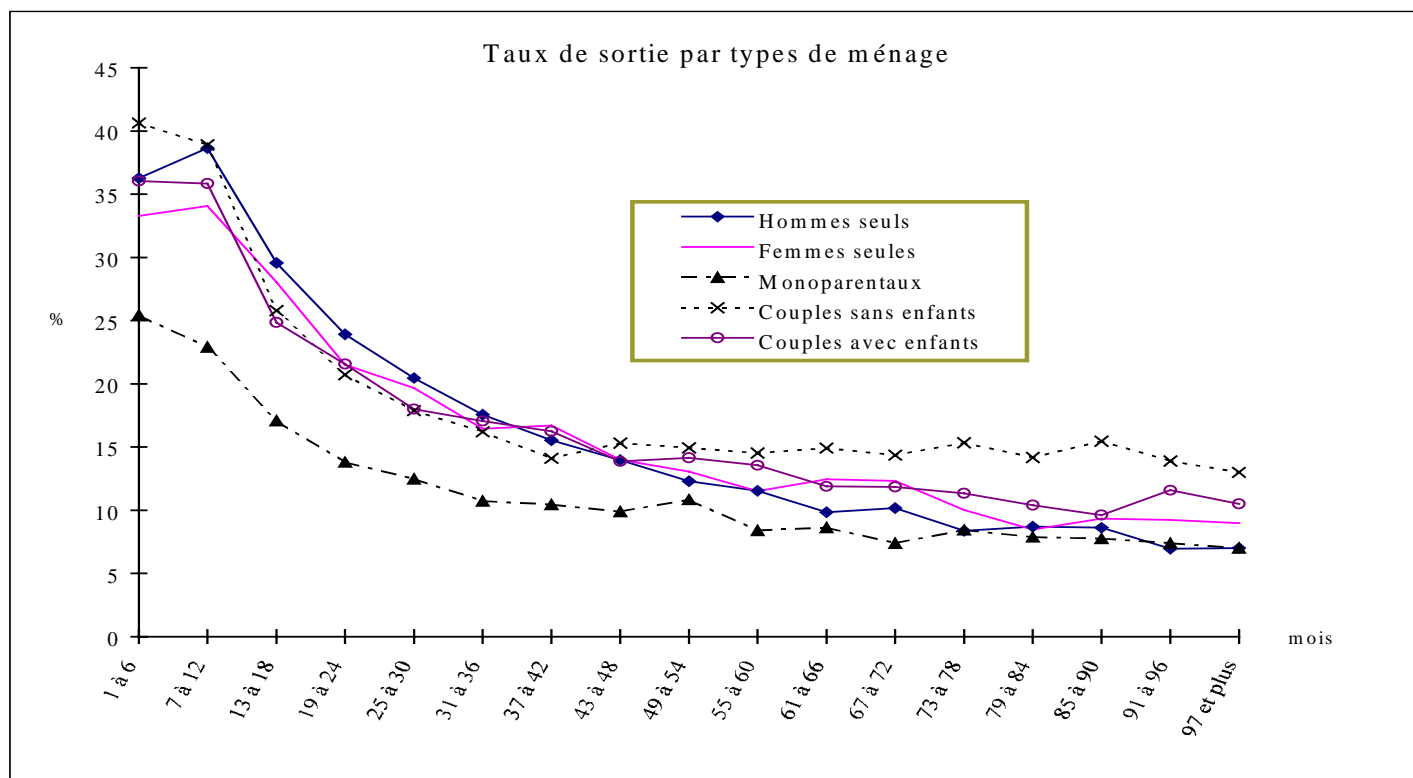
La majorité (56 %) des ménages qui s'inscrivent à l'assistance-emploi y resteront moins d'une année. Parmi ceux qui y restent au moins un an, 25 % en sortiront dans les six mois suivants. Ce taux tombe à 17 % pour ceux qui auront reçu des prestations pendant deux années complètes, pour finalement atteindre un plancher de 9 % après six ou sept ans. Cette diminution des pourcentages de sortie s'explique en grande partie par la dépréciation de l'expérience de travail et des compétences professionnelles, mais aussi par l'effet de découragement et le changement dans les habitudes de vie. Bien que plus de la moitié des épisodes à l'assistance-emploi se terminent avant un an, plus de 50 % durent au moins cinq ans, et plus de 39 % durent plus de huit ans.

Comme on peut le constater à la lecture du schéma, les couples sans enfants quittent le régime plus rapidement, à court ou à long terme, que les autres types de ménage, alors que les chefs de famille monoparentale présentent le plus fort degré de dépendance vis-à-vis du filet de la sécurité sociale. C'est en outre le type de ménage qui réagit le moins bien aux « incitatifs » de retour au travail (formation, salaire minimum, taux de chômage et emploi saisonnier). Une étude récente menée par Emploi-Québec confirme une fois de plus ce triste constat, en révélant que près de 80 % des femmes chefs de famille monoparentale qui sont inscrites à un programme de réinsertion aux études postsecondaires décrochent avant d'avoir obtenu leur diplôme.

De façon générale, le degré de dépendance à l'assistance-emploi s'accroît avec l'âge et diminue avec la scolarité de la personne prestataire. Concrètement, l'ajout d'une année de scolarité accroît de 18 % le pourcentage de sortie des femmes seules de 18 à 24 ans, de 11 % celui des 25 à 29 ans et de seulement 1,5 % celui des 30 à 45 ans. Une augmentation identique du niveau de scolarité augmente de 10 % le pourcentage de sortie des hommes seuls de 18 à 24 ans, de 4 % celui des 25 à 29 ans et de 0,4 % celui des 30 à 45 ans. Dans le cas des chefs de famille monoparentale, les pourcentages de sortie ne sont que de 6 % chez les 18 à 29 ans et de 2,5 % chez les 30 ans et plus. Par ailleurs, la présence d'un deuxième enfant de moins de six ans diminue le pourcentage de sortie de 51 % chez les 18 à 29 ans et de 118 % chez les plus de 30 ans.

Schéma 14

Taux de sortie des prestataires de l'assistance-emploi selon le type de ménage



Source: La dynamique de la participation à l'aide sociale au Québec: 1979-1993 Duclos, Fortin, Lacroix et Laberge. Mars 1996.

En ce qui a trait au salaire minimum, une étude réalisée par Bouchard et Fortin en 1998 indiquait que chaque hausse prolonge la durée de présence à l'aide de dernier recours des 18 à 24 ans et des chefs de famille monoparentale. En revanche, elle la réduit pour les 25 à 29 ans. Dans ce cas, il semble que l'effet d'incitation au travail découlant de la hausse du salaire minimum est plus déterminant que l'effet de réduction de l'emploi créé par l'augmentation du salaire minimum. Il est donc permis de penser que la dernière hausse du salaire minimum (février 2002) pourrait avoir pénalisé les plus jeunes et les chefs de famille monoparentale, mais qu'elle encouragera les plus âgés (la plus importante cohorte) à se chercher du travail. Bien entendu, chaque hausse du taux de chômage se traduit par une augmentation de la durée des périodes passées à l'assistance-emploi. À cet égard, la conjoncture économique actuelle (de croissance) est plutôt propice à la réduction du chômage et, par voie de conséquence, à la réduction de la durée de présence à l'aide de dernier recours.

Précisons en terminant que les prestataires qui risquent de devenir dépendants à long terme de l'assistance-emploi sont : les ménages qui sont à l'aide de dernier recours depuis au moins deux ans; les personnes âgées de plus de 30 ans, et particulièrement les plus de 45 ans; les personnes faiblement scolarisées; les chefs de famille monoparentale. Cependant les prestataires chez qui on enregistre le meilleur pourcentage de sortie de l'assistance-emploi sont : les jeunes femmes seules de 18 à 24 ans et de 25 à 29 ans à qui on offre de la formation; les jeunes hommes seuls 18 à 24 ans; les couples sans enfants; les personnes très scolarisées.

GLOSSAIRE

Chômeurs

Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement du travail.

Nombre de personnes occupées dans la profession (régional et local)

Le nombre de personnes de 15 ans et plus qui ont un emploi et résident sur le territoire. Ces emplois peuvent être occupés sur un autre territoire que le lieu de résidence.

Nombre de prestataires de l'assistance-emploi (sans contraintes)

Le nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes exclut les cas de contraintes sévères et temporaires à l'emploi classées selon l'expérience de travail déclarée.

Nouveaux venus

Personnes qui se joignent pour la première fois à la population active.

Offre de travail

Quantité de travail offerte pour chaque salaire réel.

Personnes licenciées

Personnes mises à pied de manière temporaire ou permanente.

Personnes qui démissionnent

Personnes qui quittent volontairement leur emploi.

Personnes qui réintègrent la population active

Personnes qui se joignent de nouveau à la population active.

Population active

Ensemble des personnes en emploi et des personnes en chômage.

Population en âge de travailler

Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

Postes vacants sur le territoire (données récentes et historiques)

Nombre de postes inoccupés (vacants) signalés par les entreprises au moment des enquêtes sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre.

Récession

Période au cours de laquelle le produit intérieur brut (PIB) réel diminue pendant deux trimestres consécutifs.

Recherche d'emploi

Activité à laquelle se consacrent les personnes qui veulent trouver un emploi vacant et acceptable.

Taux d'activité de la main-d'œuvre

Proportion de la population en âge de travailler qui fait partie de la population active.

Taux d'emploi

Rapport entre l'emploi et la population en âge de travailler; pourcentage des personnes en âge de travailler qui occupent un emploi.

Taux de chômage

Pourcentage de la population active sans emploi.

Taux de prestations

Pourcentage des prestataires dans la population des 15 à 64 ans.

Tendance

Orientation générale (à la hausse ou à la baisse) caractérisant une variable.

Travail

Activité rémunérée consacrée à la production de biens ou de services.

Travailleurs découragés

Personnes qui, durant une période de ralentissement économique, quittent temporairement la population active pour revenir par la suite sur le marché du travail au moment de la reprise ou de l'expansion économique.

